Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20261110-68DEL2026-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE MOHON

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
06 NOVEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL– DCM2026.11.06 - 20
Objet : FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX - ANNÉE 2027

L'an deux mil vingt-six, le 06 novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Mohon, sur convocation en date du 02 novembre 2026 qui leur a été adressée le 02 novembre 2026, par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile suivant le choix opéré par chacun conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Madame DENIS Josiane, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie et sur le site mohon.fr le 02 novembre 2026.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants : Mme DENIS Josiane, Maire et Présidente de séance, Mme BOUTE Marie-Annick, 1ère adjointe, Mr LE QUEUX Pascal, 2ème adjoint, Mme CLÉRO Anne-Marie, 3ème adjointe, Mr DELATTE Didier, 4ème adjoint, Mme MOCHEL Josiane, Mme GUILLEMAUD Edith, Mr LE MÉRO Laurent, Mr PIROU Christophe, Mme HONORÉ Sylvie, Mr RONCIERE Anthony, Mr HOUEIX Ludovic.

Était absente donnant pouvoir : Mme QUESTROY Nathalie donnant pouvoir à Mr PIROU Christophe.

Étaient absents : Mme LERCH Cathy, Mr BIGORGNE Cédric.

Nombre de Conseillers :

Membres en exercice	Membres présents	Membre donnant pouvoir	Suffrages exprimés
15	12	01	13

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Présidente de séance : Madame DENIS Josiane.

Secrétaire de séance : Monsieur DELATTE Didier.

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20261110-68DEL2026-DE

****

DELIBERATION DCM2026.11.06 - 20- FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX - ANNÉE 2027

Rapporteur : Madame DENIS Josiane, Maire

****

Madame le Maire propose de reconduire les tarifs communaux de 2026 pour l'année 2027 concernant les locations des salles communales et les prestations « cimetière ». En revanche, pour tout manquement ou de dégradations liés à l'usage des salles communales par des tiers, la Commune fera respecter son règlement intérieur.

SALLE d'animation	COMMUNE	HORS COMMUNE
SALLE POLYVALENTE, pour les particuliers	COMMUNE	HORS COMMUNE
Mariage et retour de mariage	400 €	780 €
Location sans repas	90 €	180 €
Location journée avec repas	150 €	300 €
Obsèques	Gratuit	20 €
Location SONO	Gratuit	Gratuit
Location vidéoprojecteur	Gratuit	Gratuit
Nettoyage par société de nettoyage selon tarif fixé par la société de nettoyage		
SALLE MILLE-CLUB, pour les particuliers	COMMUNE	HORS COMMUNE
Mariage et retour de mariage	300 €	500 €
Location sans repas	70 €	140 €
Location journée avec repas	100 €	180 €
Obsèques	Gratuit	20 €
Nettoyage par société de nettoyage selon tarif fixé par la société de nettoyage		
ASSOCIATIONS	SALLE POLYVALENTE	SALLE MILLE-CLUB
Associations locales	Gratuit dans la limite de 4 manifestations par an à but lucratif. Au-delà, c'est payant au tarif des associations extérieures	Gratuit dans la limite de 4 manifestations par an à but lucratif. Au-delà, c'est payant au tarif des associations extérieures
Associations extérieures à but lucratif	250 €	150 €
Autres organismes	400 €	300 €

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20261110-68DEL2026-DE

ESPACE CONCESSIONS TERRAIN NU 2m²	TARIFS 2027
15 ans	225 €
30 ans	450 €
50 ans	750 €
ESPACE CONCESSIONS TERRAIN NU 4m²	
15 ans	450 €
30 ans	900 €
50 ans	1500 €
ESPACE CONCESSIONS TERRAIN NU m² supplémentaire ou petit cercueil (moins d'1 m²)	
15 ans	130 €
30 ans	260 €
50 ans	550 €
ESPACE CINERAIRE TERRAIN NU le m²	
15 ans	130 €
30 ans	260 €
50 ans	550 €
ESPACE CINERAIRE COLOMBARIUM PAR CASE	
15 ans	420 €
30 ans	840 €
50 ans	1500 €
Dispersion des cendres (par urne)	40 €
AUTRES PRESTATIONS	
CAVEAU PROVISOIRE COMMUNAL	GRATUIT pendant 72 h, puis 100 € par semaine. Toute semaine commencée est due en totalité

Madame le Maire propose d'approuver la proposition de tarifs communaux pour l'année 2027 pour les locations de salles communales et les prestations concernant le cimetière.

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire propose de voter à main levée,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Accepte la proposition d'un vote à main levée et procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20261110-68DEL2026-DE

PRESENTS	12
DONNANT POUVOIR	01
VOTANTS	13
NE PREND PAS PART AU VOTE	00
ABSTENTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	13
MAJORITE ABSOLUE	07
POUR	**13**
CONTRE	00

- **APPROUVE** la proposition de tarifs communaux pour l'année 2027 pour les locations de salles communales et les prestations concernant le cimetière ;

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 sur le site www.mohon.fr Date de mise en ligne de l'acte : 10 novembre 2026

Le Secrétaire de séance,

Mr DELATTE Didier

Le Maire,

Mme DENIS Josiane



